

## PACK DE DEMARRAGE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES 2022

Tout comme l'année dernière, la Commission de Promotion Nationale met un pack de démarrage à la disposition des membres qui introduisent pour la première fois une liste au colombier en 2022 et jouent de manière totalement indépendante (donc pas de reprise de pigeonnier existant et pas de jeu en tandem).

Les avantages du pack de démarrage ont changé par rapport à l'an dernière.

Pour les nouveaux membres 2022, une allocation financière unique sera accordée.

Ce montant comprend l'affiliation gratuite pour la première année d'affiliation, 20 bagues d'identité et pour un montant de 20,00 euro de vaccins contre la paramyxovirose. La cotisation et les bagues doivent être payées à la société. Le remboursement sera effectué sur le numéro de compte du nouveau membre.

**Les coordonnées** sont prises **gratuitement** par un mandataire provincial. Veuillez contacter le secrétaire de votre entité provinciale pour fixer un rendez-vous.

La location du **système Bricon à des conditions avantageuses** restera valable pour les nouveaux membres en 2022. Un ensemble composé d'un constateur Speedy pour un maximum de 200 pigeons avec 3 mètres de câble et une antenne 2 champs de 28 centimètres peut être loué pendant une période de trois ans au prix avantageux de 50 € par an. Après trois ans, le système dans son intégralité peut être acheté pour 150 €. Le prix total est donc de 300€. Si vous le souhaitez, vos données seront transférées à la firme Bricon, laquelle vous enverra ensuite le contrat.

Dans un souci de bonne gestion administrative, nous vous demandons de remplir et de renvoyer le formulaire ci-joint :

- par mail à [elleboog.i@kdbb.be](mailto:elleboog.i@kdbb.be)
- par courrier : RFCB, Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 Halle

La Commission peut continuer cette belle initiative grâce à l'aide de la Firme Bricon et de la Loterie Nationale et à ses joueurs ! Un grand merci !



=====